

Gaspillage et mauvaise gestion

forme d'un budget, d'un état récapitulatif en quelque sorte, qui serait suivi d'états ventilés des activités des divers ministères, divulguant et rendant une fois pour toutes, ces renseignements accessibles et dissipant cette impression de secret qui a jusqu'ici entouré une profusion de renseignements qu'on nous présentait mal. Je recommande aux députés de lire ce troisième rapport car je crois que c'est l'un des plus importants que ce comité non moins important ait jamais déposé à la Chambre.

En écoutant le président du Conseil du Trésor j'en suis arrivé à la conclusion que seul l'égoïsme ou le narcissisme de ce gouvernement libéral pouvait l'empêcher de se rendre compte du malaise que notre forme de gouvernement suscite parmi la population. Les libéraux ont eu l'occasion de corriger ce régime au cours de la dernière décennie et ils n'en ont pas profité. Nous avons entendu parler de l'envergure du programme de restrictions et j'ai des chiffres qui me permettent de démontrer que le gouvernement n'a déployé que des efforts minimes comparativement à l'importance du défi qu'il avait à relever. Il a contracté des dettes que les générations à venir devront rembourser et qui s'élèvent à 67 milliards de dollars pour le moment. Le coût du service de cette dette équivaut à 150 p. 100 du montant affecté au ministère de la Défense nationale. Le gouvernement, en dépit de son programme de restrictions, a dû emprunter pour payer les intérêts de ses emprunts et il doit dépenser 6,500 millions de dollars par année aux services de cette dette alors qu'il ne dépense que . . .

L'Orateur suppléant (M. Turner): J'ai le regret d'interrompre le député, son temps de parole est écoulé. Il peut poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Hugh A. Anderson (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les deux orateurs de l'opposition officielle, les députés de Calgary-Centre (M. Andre) et de Capilano (M. Huntington). On devrait peut-être mentionner que pour le moment, le gouvernement du Canada distribue environ 71 p. 100 des sommes qu'il tire des impôts à la population du Canada sous forme de paiements directs comme les prestations du Régime de pensions du Canada, la pension de vieillesse, des allocations familiales, le transfert de paiements aux provinces pour l'assurance médicale et le bien-être social.

Autrement dit, environ 29 p. 100 des revenus du gouvernement fédéral sont affectés directement aux services armés, au service des postes et à diverses contributions directes du gouvernement fédéral. Ce qui s'est passé au cours de la dernière génération, c'est-à-dire depuis 5, 10 ou 15 ans, c'est que les sommes transférées aux particuliers et aux provinces ont fortement augmenté alors que le montant dont le gouvernement fédéral est directement responsable a diminué graduellement. Certains de nous, de ce côté-ci de la Chambre, s'inquiètent de ce que le gouvernement fédéral ait de moins en moins de marge de manœuvre étant donné que les crédits de dépense diminuent tandis qu'augmentent les montants de ses engagements fixes.

Le député qui a pris la parole avant moi a parlé de déficit et de l'augmentation des dépenses fédérales. Ce qu'il a omis de

dire, c'est que ces augmentations se font dans les secteurs que j'ai déjà mentionnés, à savoir les pensions de retraite, les allocations familiales et les transferts aux provinces. Si le député tient véritablement à ce que l'on réduise les dépenses gouvernementales, il devra réclamer aussi des réductions sur les subventions payées aux provinces et les prestations versées aux particuliers, mais je n'ai pas encore entendu une seule fois l'opposition réclamer les réductions des paiements de transfert, des prestations ou des pensions de vieillesse. Bien au contraire, l'opposition voudrait concilier l'inconciliable et obtenir les deux à la fois. Les membres de l'opposition veulent poser à ceux qui pratiquent la modération dans les dépenses tout en demandant aux pouvoirs publics de dépenser toujours plus.

Avec votre permission, monsieur l'Orateur, j'aimerais citer un passage d'un article paru dans le *Citizen* d'Ottawa d'aujourd'hui, article de Loenard Shifrin paru sous le titre «Étrange paternité des politiques». Voici:

Depuis la loi budgétaire de 1974, le Budget Control Act, les Américains placent certaines dépenses fiscales—avantages sélectifs obtenus au moyen de la déductibilité des intérêts hypothécaires, traitement préférentiel des gains de capital etc.—sur le même plan que les dépenses publiques directes. Tous les ans, on présente au Congrès un budget de dépenses fiscales ainsi qu'un budget de dépenses publiques directes, et ces deux budgets font l'objet d'un débat et sont adoptés ensemble.

Le principe des dépenses fiscales «directes» était pratiquement inconnu au Canada jusqu'à ce que Clark mette en avant une longue liste de promesses de réductions fiscales sélectives. Le manque à gagner que représenterait la réalisation de ces promesses représente près de 6 milliards de dollars, aussi l'idée des dépenses fiscales doit être surveillée de très près, au fur et à mesure que cette notion de dépenses directes commence à germer.

Nous avons entendu, avant que je ne prenne la parole à la Chambre, deux députés de l'Opposition officielle qui l'un appuyait la politique du gouvernement et l'autre la dénonçait, au chapitre des déficits budgétaires. Il ressort de l'article que je viens de citer que l'on craint, non seulement parmi les journalistes mais également dans le public, que l'Opposition officielle, pour mieux accéder au pouvoir, ait fait naître l'idée d'un programme qui viendrait accroître le déficit actuel de 6 milliards. Je n'ai entendu personne nier que les divers programmes que le leader de l'opposition (M. Clark) a décrits coûteraient en fait 6 milliards de dollars de plus aux contribuables canadiens. Pourtant, tandis que nous étudions une motion de l'Opposition officielle aujourd'hui, au moment où nous parlons de gaspillage et de mauvaise administration, deux députés de l'opposition ont dit que nous devrions réduire le déficit budgétaire. J'ignore si les députés ont lu les déclarations du chef de l'opposition, car ce dernier a dit exactement le contraire. En fait, il a dit . . .

● (1700)

M. Huntington: Vous induisez la Chambre en erreur et vous le savez.

M. Anderson: M. le député ne niera pas, j'espère, que le chef de l'opposition a dit qu'il accroîtrait encore plus le déficit actuel. En fait, le critique financier de l'opposition officielle, lorsqu'il a essayé d'expliquer cette déclaration, a dit que l'augmentation du déficit ne durerait que quelque temps, peut-être un mois ou deux. Si l'opposition officielle affirme qu'elle peut accroître le déficit de 6 milliards puis le ramener à son niveau actuel en un mois ou deux, peut-être devrait-on expliquer aux Canadiens comment cela peut se faire. De nombreux députés de ce côté-ci et beaucoup de Canadiens se